lons pas anticiper sur le débat qui promet, dit-on, d'être fort intéressant. Mais pour que la curiosité publique ne soit pas déçue, il faut que ce débat soit bien conduit.

Si quelque député se bornait à prier M. Gambetta de fournir des explications à la tribune, M. Brisson serait obligé de rappeler que les interpellations de collègue à collègue sont interdites.

Il ne faut donc pas rester dans le vague. Il faut que des accusations nettes, précises, soient formulées devant la Chambre.

S'appuyer sur le rapport de M. Baïhaut serait peine perdue. En disciple fidèle, M. Baïhaut a caché toutes les vilenies de son maître. Il semble même ignorer les accusations qui ont été portées contre la gestion du gouvernement de Tours et de Bordeaux.

Les déclarations de la cour des comptes constatent bien la non-justification de dépenses qui se chiffrent par plusieurs millions, mais on donne pour excuse que les papiers du ministère ont été dispersés, détruits ou brûlés.

M. Gambetta compte là-dessus pour sortir indemne du débat. Mais, s'il est interdit d'interroger un collègue sur les origines de sa fortune, il est permis de demander à un ancien ministre de la guerre dans quel but il a sciemment sacrifié les intérêts de l'Etat.

La question des marchés d'armes et de cartouches, qui n'a jamais été vidée par l'Assemblée de Versailles, doit faire demain l'objet principal du débat.

Avec la prudence que commandait déjà en 1879 la perspective d'une alliance entre le centre droit et le chef de l'opportunisme M. d'Audiffret-Pasquier n'a jamais mis directement en cause la gestion de M. Gambetta.

Il a dénoncé les scandales de ces marchés où l'on donnait à des intermédiaires véreux sous des formes déguisées, d'imprudents bénéfices.

Mais jamais la commission ni l'Assemblée ne sont remontées jusqu'à l'auteur responsable de ces scandales.

Cependant, rien ne s'est fait que par l'ordre de M Gambetta. Il faut donc demander à M. Gambetta pourquoi ses agents faisaient concurrence à la commission d'armement présidée par M. Lecesne.

Est-ce par incapacité ou pour une autre raison moins avouable que le ministre de la guerre passait des marchés plus onéreux que ceux de la commission d'armement, qu'il s'abstenait de faire vérifier les fournitures livrées, qu'il prorogeait *ad libitum* les délais de livraison ?

Pour prendre un exemple entre mille, nous rappellerons que M. Gambetta payait 152 francs les caisses de cartouches que M. Lecesne payait 93 fr. 75, en sorte que sur un seul marché, le Trésor perdait 700.000 francs.

Ces pertes étaient-elles tout bénéfice pour l'intermédiaire ou bien y avait-il partage, et avec qui ?

Voilà les questions qu'il faut poser et résoudre.

PAUVRE COLLINE !

On a célébré hier, à l'église Saint-Louis-en-l'Ile, les obsèques de M. Jean Wallon, qui vient de mourir presque subitement, à l'âge de soixante et un ans, d'une attaque de goutte remontée.

Tout jeune et alors qu'il habitait le quartier latin, M. Jean Wallon était lié avec le groupe de littérateurs et d'artistes, dont Henri Murger a conté les joies et les souffrances dans les *Scènes de la vie de Bohême*. C'est lui qui figure dans ce livre, sous le pseudonyme de Colline.

M. Jean Wallon a écrit un grand nombre d'ouvrages de philosophie et de critique religieuse. M. Emile Olivier, à la veille de quitter le ministère de la justice, avait nommé M. Jean Wallon conseiller d'Etat et directeur de l'Imprimerie impériale : mais le ministère Palikao ne ratifia pas cette double nomination.

Parmi la foule recueillie qui était venue dire un dernier adieu à ce sérieux penseur, à cet homme de bien, nous avons remarqué quelques-uns de ses plus anciens amis, MM. Champfleury, Nadar, André Thomas, Auguste Vitu, etc.

M. DE FALLOUX ET LES ÉMIGRÉS

(SUITE ET FIN.)

C'est par oubli, que nous avons omis dans notre numéro d'hier d'indiquer que nous laissons la responsabilité de cette étude au *Courrier du Dimanche*, dont nous l'avons extraite, bien que nous l'approuvions sur la plupart des points.

Ce qui a contribué, en ces derniers temps, à faire méconnaître davantage le beau rôle qu'il accepta en 1849, c'est celui qu'il a rempli dans les discussions très platoniques mais très ardentes engagées en 1872 sur le drapeau blanc. Au milieu d'un salon, entouré de quelques personnages politiques, s'adressant à des députés de la droite, il fit de nobles et courageux efforts pour leur démontrer que le comte de Chambord devait accepter les trois couleurs. Un jour on racontera ce que furent ces discussions, pareilles à celles que les émigrés tenaient à Coblentz pour savoir s'il faudrait rétablir les parlements à la restauration de la monarchie ; dans ces débats byzantins, M. de Falloux représentait le bon sens. l'expérience et seul il acceptait l'esprit moderne. Il entrevoyait que « la République nous mène soit à la démagogie, soit au césarisme et selon toute apparence à l'union de l'une et de l'autre. Jugez, disait-il, ce que serait un césarisme né dans la rue et imposé par l'émeute : ce serait le socialisme à la fois le plus radical et le plus dangereux, parce qu'il aurait toutes les convoitises de la démagogie et toutes les ressources du pouvoir. » Il ne se faisait donc pas d'illusion sur l'avenir de la France, mais d'un autre côté il déclara que son respect pour le comte de Chambord avait une limite : l'intérêt supérieur du pays et du prince, et il rappela la fière déclaration du vicomte d'Orthez : Ma vie est au roi, mon âme est à Dieu, *mon honneur est à moi*.

Aussitôt un tumulte s'élève ; le marquis de Franclieu proteste : « Vous voulez donc résister au roi ! s'écrie-t-il, et ces seuls mots tranchent le débat.

Ce discours d'un bout à l'autre très remarquable est le dernier que M. de Falloux ait prononcé, le dernier du moins qu'il réédite. Depuis cette époque, il est resté, selon son expression, *un rural*. Repoussé, attaqué par ceux qu'il voulait convaincre, méconnu dans ses intentions les plus loyales, n'appartenant plus à aucun parti puisque celui qui avait ses préférences le calomnie et le rejette, il prend le pays pour juge et réunit un ensemble de documents utiles pour l'histoire contemporaine. Nous ne pensons pas qu'il puisse être désormais question du drapeau blanc ; mais la questions romaine, quoi qu'on en dise, renaîtra sous le nom de question italienne, et la liberté de l'enseignement, quoiqu'on fasse, nous sera rendue un jour. Tous ceux qui voudront combattre le bon combat pour rétablir notre influence nécessaire en Italie et pour défendre les droits du père de famille, se rappelleront qu'un esprit d'élite a laissé sur ces grandes questions les documents les plus utiles et les plus éloquents discours.

— Il y a plus d'un rapprochement à faire entre l'impression que l'on ressent en voyant les luttes que M. de Falloux eut à soutenir contre certains chef du parti légitimiste et celle que l'on éprouve après avoir lu l'étude sur *l'Angleterre et l'émigration française de 1794 à 1801*, par M. André Lebon. Cette étude est indigeste, mais elle abonde en renseignements précieux. L'auteur, chargé par l'Ecole libre des Sciences politiques, de rechercher dans les archives du *Record office* et du *British Museum* les rapports des agents de l'Angleterre près des émigrés, a réuni avec une patience très méritoire et une science historique incontestable, des monceaux de matériaux auquel il ne manque qu'un peu de vie et de chaleur pour former un livre du plus haut intérêt.

A quatre-vingt-dix ans de distance les mêmes hommes avec le même aveuglement se retrouvent. Un envoyé très sage et très fin que la cour de Londres entretenait en Suisse, Wickham, disait, au moment où l'agonie de la convention pouvait ramener une restauration ; « C'est une calamité publique que, dans un moment comme celui-ci, il n'y ait personne auprès du roi de France qui connaisse l'état réel de l'intérieur et de l'opinion, les causes secrètes qui ont produit la révolution et lui ont assuré des partisans, personne qui ait une notion exacte de ce qui est une assemblée populaire ni du gouvernement mixte. Il est inutile de parler de ces questions avec ceux qui entourent le roi ; ils ne les comprennent pas et ne peuvent pas les comprendre. » Ceci semble écrit d'hier. N'est-ce pas aussi une page d'histoire contemporaine que le recit des défenses que Louis XVIII tenta d'adresser au clergé de France lorsque le Directoire laissa le clergé non assermenté rouvrir les églises ?

Les émigrés ne voulaient pas que les catholiques profitassent de cette tolérance ; ils désiraient que le culte fût toujous suspendu, que les fidèles fussent privés de tout secours tant que la monarchie était proscrite : mais dans ce même livre, on rencontre des épisodes touchants, inconnus qui expliquent la puissance de cette maison de France, son prestige, sa grandeur, même dans l'exil, même entouré de conseillers néfastes.

Quand la fille de Louis XVI et de Marie Antoinette fut échangée avec le gouvernement autrichien, la Cour de Vienne rêva de lui faire épouser un archiduc qu'on pourrait, malgré la loi salique, établir sur le trône de France.

Madame Royale fut tenue éloignée de son oncle, Louis XVIII, qui avait une petite cour à Vérone. Mille intrigues se nouèrent autour de cette jeune fille qui venait de passer de longues années au Temple et qui n'avait auprès d'elle, aucun conseiller éclairé et dévoué. Cléry lui-même, le fidèle valet de chambre de son père, trempait dans les menées de l'empereur. Elle dut comparaître devant un conseil composé des membres de la famille de sa mère. On lui parla de ses droits sur la Bourgogne, l'Alsace, la Lorraine. En épousant l'archiduc Charles à qui l'on donnerait les Pays-Bas pour avoir par voie d'échange la Toscane, elle serait grande duchesse ; bientôt elle porterait la couronne de sa mère.

Elle n'hésita pas un instant et déclara qu'elle ne pouvait s'engager, ni se laisser fiancer, sans le consentement du chef de la maison, Louis XVIII.

Entre cette couronne qu'on lui offrait et l'exil, elle choisit l'exil.

C'est parce que l'on trouve dans l'histoire de cette famille ces preuves manifestes de la puissance des grandes traditions et de la noblesse de race que jamais elle n'a rebuté les dévouements. Les hommes comme M. de Falloux, repoussés, non écoutés, lui restent fidèles, parce qu'elle aime la France quoiqu'elle l'aime autrement qu'eux.

T. C.

MOUSTIQUES

REQUÊTE POLIE

De MM. les boulangers à MM. les présidents du Sénat et de la Chambre des députés, a propos de l'invalidation de M. Pain et de la démission de M. Farines.

O présidents toujours en quête
De réformes, la larme à l'œil,
A votre bienveillant accueil
Nous présentons cette requête.

A la Chambre des députés,
Pauvres boulangers que nous sommes,
Au Sénat, nous avions des hommes,
Et nous étions représentés.

Aujourd'hui le Sort en personne
Sur nous laisse tomber sa main ;
Vous nous arrachez notre Pain
Quand Farines nous abandonne !

Dans nos poitrines de mitrons
Notre cœur bat comme les autres :
Ah ! cédez à nos patenôtres,
Et rendez-nous nos deux patrons !

Nous seuls par un destin contraire,
Chaque état ayant son élu,
Dans l'oubli le plus absolu
Nous demeurons sur cette terre !

Caduc est l'élu des vieillards ;
Cirier représente la cire ;
Massé luttant contre l'Empire,
Est pour les marchands de billards.

Casse est pour les apothicaires ;
Talandier pour les taillandiers ;
Charpentier pour les charpentiers ;
Armez pour les militaires.

Couturier est pour les tailleurs ;
Bonnet est l'élu des modistes,
Delattre, l'élu des fumistes ;
Delafosse, des vidangeurs !

Vacher, Tisserand et Truelle
Représentent trois beaux métiers :
Brossard, député des brossiers ;
Mercier, des marchands de dentelle.

Pelisse, organe des fourreurs ;
Journault, l'élu des journalistes ;
Et Malezieux des oculistes
Et Bienvenu des voyageurs !

Présidents, si mieux que personne
Vous concevez notre chagrin,
Au moins rendez-nous notre Pain
Quand Farines nous abandonne !

Pour les boulangers :

PICK.

NOUVELLES MILITAIRES

M. le général de brigade Broye, aide-de-camp du maréchal de Mac-Mahon, a été nommé au commandement de la 3e brigade d'infanterie à Arras, vacant, par suite de la mort du général Barachin.

M. de Cléric, capitaine employé à l'état-major du 1er corps d'armée, est nommé à l'état-major de la subdivision de Aaïn-Dhraham « division du Nord corps d'occupation de Tunisie. »

Les sous-lieutenants de réserve, dont les noms suivent qui appartiennent à notre région et qui ont accompli dans l'armée active et la réserve le temps de service exigé par la loi sont passés dans l'armée territoriale et ont été affectés aux régiments ci-après désignés, savoir :

1er regimsnt territorial d'infanterie

MM. Verstraete, du 84e, Caulliez, du 127e, Vanderhagen, du 84e.

2e regiment territorial d'infanterie

MM. Brabat et Buzin, du 33e, Mahieu du 84e, Dernoncourt et Roussel du 75e.

3e régiment territorial

MM. Coupelet, Barbelet Boutemy du 1er de ligne, Santai du 45e, Bernard et Bridoux, du 8e, Charvet et Dutemple du 84e, Goubet Six et Bulteau du 127e.

4e régiment territorinl

M. Vitrant, du 127e.

5e régiment territorial

MM. Tréca du 1er de ligne, Rose, Leduc et Herliu du 33e, Duriez du 84e, Pronier du 73, Poulet du 3e.

6e régiment territorial

MM. Lemaire du 73e, Heusse, Lagre et Devillers du 84e, Lepée du 110e, Corbaux et Leroy du 8e, Villain du 1er, Rogeau et Garez du 127e, Hierbecque du 33e.

7e régiment territorial

M. Pamart du 8e de ligne.

8e régiment territorial

MM. Motte du 43e, Lefebvre du 110e.

9e régiment territorial

M. Playoust du 84e.

11e régiment territorial

M. Scaillerez du 33e.

13e régiment territorial

M. Autier du 84e.

15e régiment territorial

MM. Barrois, Bourgeois et Meurs du 73e, Courtin du 33e.

26e régiment territorial

M. Delannoy du 8e.

31e régiment territorial

MM. Piehon et Viseur du 43.

42e régiment territorial

M. Liouville du 1er.

44e régiment territorial

M. Walrand du 84e.

46e régiment territorial

M. Courtois du 127e.

50e régiment territorial

M. Deitz du 73e.

51e régiment territorial

M. Georgot du 73e.

52e régiment territorial

MM. Cordier du 84e, Faidherbe du 1er de ligne, Dutertre-Delmarcq du 43e, Lafon et Duchesne du 84e, Darquer du 73e.

53e régiment territorial

M. Duchesne du 73e.

62e régiment territorial

M. Dervaux du 73e.

122e régiment territorial

M, Béchamp du 127e.

Le ministre de la guerre a adressé aux commandants de corps d'armée la circulaire suivante, au sujet des *avis de décès* à transmettre par les maires :

Paris, 3 mai 1882.

Mon cher général,

Un certain nombre d'inspecteurs généraux des bureaux de recrutement ont appelé mon attention sur l'application de la circulaire du 20 mars 1877 relative aux avis individuels à transmettre par les maires aux bureaux de recrutement pour le décès des hommes âgés de vingt à quarante ans.

M. le ministre de l'intérieur, auquel j'ai communiqué les observations de ces officiers généraux, m'informe qu'il vient d'inviter MM. les préfets à faire insérer au prochain numéro du *Recueil des actes administratifs* un avis spécial, insistant sur la stricte exécution des prescriptions réglementaires. On examinera, en outre, s'il n'y aurait pas lieu de faire imprimer l'avis en question sur la couverture des registres de décès, afin que les officiers de l'état-civil aient toujours sous les yeux.

Signé : BILLOT.

ROUBAIX-TOURCOING

et le Nord de la France

Voici le détail des lots de laines peignées, blousses et déchets qui seront offerts en vente dans le local de la Bourse de Roubaix, le jeudi 25 mai, par le courtier Edouard Dechenaux, d'ordre de M. R. Delebois-Beuque.

1° Au plus offrant et dernier enchérisseur, à la requête des liquidateurs de la faillite Nille et Spies, et pour le compte de qui il appartiendra :

Environ 15,000 kilos peignés mérinos et communs divers, gris Monté-Vidéo, Varna et peignés couleurs, grand traitement.

Environ 8 à 10,000 kilos fils couleurs et écrus, pour bonneterie et autres.

2° 40 à 50,000 kilos blousses fines et croisées d'Australie, Buénos-Ayres, France, etc.

15 à 20,000 kilos blousses Bagdad, Afrique, Hollande, cachemire.

25,000 kilos déchets divers de fabrique.

20,000 kilos laines lavées et avalies de France, croisé Australie, agneaux, écouailles, etc.

25,000 kilos Russie communs, blanche et grise, écarts de Buénos-Ayres, gres de Perse, Levant, etc.

75,000 kilos peignés divers, fins et communs.

Notre nouveau lieutenant de gendarmerie, M. Corbière, est arrivé hier soir à Roubaix et a commencé aujourd'hui ses visites officielles.

La *semaine religieuse* annonce la mort à St-Denis (île de la Réunion) d'un prêtre de notre diocèse, l'abbé Henri Naninck ; il était depuis 31 ans dans notre colonie.

M. Naninck, né à Dunkerque en 1811, était fils d'un capitaine au long cours.

Il entra en rhétorique au petit séminaire de Cambrai en 1829, après avoir fait ses humanités au collège de Lille.

En 1831, il fut admis au grand séminaire, et ordonné prêtre en 1835.

Il fut successivement vicaire à Auchy, Wavrin, Bouchin et Cattilon.

Nommé en 1844 curé de Noyelles-sur-Selle, il quitta cette paroisse à la fin de 1850 pour aller exercer le saint ministère à l'île Bourbon.

Nous avons le plaisir d'annoncer que l'Académie des Beaux Arts vient de décerner à M. Henri Jouin, frère du R. P. Jouin, Dominicain, qui a laissé à Lille de si vivants souvenirs, le prix Bordin de 3,000 francs, pour le concours de cette année, dont le programme était une étude sur la *Vie et les ouvrages du sculpteur Cousevox*.

M. Henri Jouin, qui était secrétaire archiviste de la Commission d'inventaire des richesses d'art de la France, avait déjà obtenu le titre de lauréat de l'Institut avec son bel ouvrage en deux volumes sur *David d'Angers*.

Depuis jeudi dernier on ne savait ce qu'était devenue la femme Colette Vanmullen, âgée de 56 ans, journalière. Hier, M. Barroyer, commissaire de police du 2me arrondissement, se rendit à son domicile où elle demeurait seule et la trouva étendue tout habillée derrière son lit. Elle était morte subitement la veille.

Un léger accident est arrivé hier chez M. Emile Roussel, teinturier, rue de l'Epeule. Isidore Cossart, ouvrier, a eu le petit doigt pris dans un engrenage. L'ongle a été enlevé.

Une trentaine d'ouvriers de la filature de M. Emile Leplat, au Chêne-Houplines (Tourcoing) ont quitté brusquement l'atelier ce matin.

Cette désertion aurait été concertée à la suite du renvoi d'un de leurs compagnons.

Le bruit de cette espèce de grève s'étant très-vite répandu, nombre d'ouvriers sans travail ont afflué à la filature.

Les ouvriers partis ont été tous et immédiatement remplacés.

La journée des catastrophes :

Un accident est arrivé hier après-midi, dans la cour de M. Delbecque, marchand de charbon, rue du Tilleuil, à Tourcoing.

Il sortait avec un tombereau plein, de son magasin, sorte de grand hangar, lorsque une des roues donna sur une pièce de bois, soutenant deux des sommiers de fer de la toiture.

La pièce de bois se rompit du choc. Tout le toit, fait avec des panes et du bois, s'abattit sur l'homme, le cheval et le chargement.

Des secours arrivèrent aussitôt. On craignait de retrouver M. Delbecque, complètement broyé, sous les débris, mais il n'en était heureusement rien. On l'a retiré ne portant que quelques contusions sans gravité.

Quant au cheval, qu'on n'a pu débarrasser qu'en sciant un brancard, il est assez grièvement blessé au dos.

Un autre accident, bien autrement terrible, s'est produit, rue Neuve-de-Roubaix, aussi à Tourcoing, une heure à peine après le précédent.

Un voiturier, nommé Charles Walken, âgé de 46 ans, demeurant cour Defrance, chemin des Carliers, est tombé sous son camion. Le malheureux a eu la tête complètement broyée sous une des roues.

Walken était au service de M. Vandenbulke, marchand de chiffons ; il venait de Tourcoing et suivait la descente assez rapide qui commence au viaduc du chemin de fer. Monté sur le faîte de son camion, chargé d'environ 3,000 kilog. de chiffons, il avait eu l'imprudence de mettre ses chevaux au trot. En arrivant sous le viaduc, il trouva le passage presque complètement intercepté par deux voitures qui venaient en sens inverse. Il dût, pour les éviter, engager son camion sur le trottoir ; il en résulta un choc contre le bord. L'infortuné conducteur fut précipité sur le sol.

Le camion passa sur lui.

La tête a été ramassée séparée du tronc : ce n'était plus qu'une masse informe de chair. Le cerveau, échappé du crâne, gisait à quelques centimètres.

Walken laisse une veuve et cinq enfants.

Encore un bien triste évènement de ce genre :

Une jeune fille de 18 ans, nommée Marie Ferrand, soigneuse chez MM. Bocquet et Cauliez, filateurs, rue Neuve de Roubaix, à Tourcoing, a eu la main prise dans un engrenage en nettoyant son métier en marche.

Elle a eu le pouce coupé à la première phalange ; les autres doigts sont légèrement endommagés.

Toujours l'imprudence !... et l'insouciance des règlements.

Nous recevons de MM. Delannoy et Leclercq, les organisateurs de l'intéressante course dont nous avons parlé hier, l'appel suivant qu'ils nous chargent de porter à la connaissance des ayants-droit :

Amis,

Voulant divertir nos concitoyens tout en accomplissant une bonne œuvre au bénéfice des pauvres, nous avons résolu d'organiser une course pédestre qui sera exécutée au son de la musique par quarante *boiteux*, en présence d'un jury composé de vingt-cinq *bossus*.

Et c'est afin d'atteindre plus promptement et plus sûrement notre but que nous engageons tous ceux qui ont la démarche oscillante ou qui possèdent un pain de munition dans la poitrine ou dans le dos à se joindre à nous dans le plus bref délai possible.

Nous adressons la même invitation à tous les béquillards indistinctement, car notre intention est de former un nombreux cortège divisé en pelotons et précédé de deux tambours et d'un groupe de musiciens amateurs.

Les adhésions sont reçues dans les estaminets suivants :

A la *Nouvelle Aventure* rue du Château.
A la *Descente de la Mairie*, rue de l'Industrie.
Al'*Fleure de l'Pipe*, rue des Molles-Briques.
Au *Pavillon*, rue du Niot.
Au café de *Magenta*, rue Motte, 10.

Le jeudi 1er juin à 8 heures précises du soir aura lieu à l'estaminet du « Pont-Neuf » situé à l'entrée de la rue Quiétem une réunion de tous les adhérents auxquels il sera donné communication d'un programme réglant tous les détails de cette joyeuse fête de bienfaisance.

Bossus et boiteux de toute catégorie, nous comptons sur vous tous, et à bientôt.

Les organisateurs :
LOUIS DELANNOY, *bosse*.
J.-B. LECLERCQ FILS, *boiteux*.

Un commencement d'incendie s'est produit ce matin à la filature Christory, rue des Ursulides à Tourcoing.

Le feu a pris dans une baraque en planches, contenant une quantité de vieux papiers ; cette baraque est située derrière la filature.

On attribue la cause du feu à une flammèche échappée de la forge à proximité.

L'incendie a pu être rapidement éteint, mais il n'en a pas moins causé pendant un moment quelque émoi dans le quartier, car les flammes alimentées par le papier, s'élevaient à une grande hauteur.

Les pertes s'élèvent à 300 francs environ.

On a arrêté ce matin à Tourcoing, Camille Vanoutryne, âgé de 43 ans, journalier, sans domicile, en état de vagabondage et d'infraction à un arrêté d'expulsion.

M. Irénée Maquart, élève de la Faculté libre de médecine, a subi hier, avec succès, devant la Faculté officielle, les dernières épreuves pour l'obtention du grade de docteur.

Il a été reçu avec la note *très-bien, satisfait*.

Les journaux de Lille ont reçu la note suivante :

La Commission de la fête lilloise s'est réunie hier soir.

Avant de commencer ses travaux, et conformément à ce qui avait été décidé à la précédente séance, elle a consulté les représentants des ouvriers sur le concours qu'ils pourraient prêter à la fête, les corporations ouvrières devant être représentées pour rester dans la vérité historique.

D'un autre côté, une démarche sera faite par le bureau de la Commission, auprès de M. le général de Guigny, pour savoir exactement dans quelles mesures on aura le concours de l'armée.

Dès que ces différentes réponses seront connues, la Commission publiera le programme complet de la cavalcade.

La Commission administrative des Hospices de Lille vient d'adresser la lettre suivante à Monsieur le Maire :

Monsieur le Maire,

Conformément au désir que vous avez exprimé dans votre lettre du 10 de ce mois, nous avons levé, a propos de votre élection comme Maire de Lille, toutes les punitions qui auraient pu être infligées aux administrés des divers établissements hospitaliers.

Nous avons également donné les instructions nécessaires, afin que les vieillards puissent visiter l'Exposition d'Art industriel, par groupes de 50.

Nous vous remercions bien sincèrement, Monsieur le Maire, de votre sollicitude toute particulière pour nos vieillards.

Veuillez agréer, Monsieur le Maire, l'assurance de notre considération la plus distinguée.

(*Suivent les signatures*),

Nous apprenons que M. François Delemer, élève de l'école des Beaux-Arts de Paris, vient d'obtenir une mention honorable au concours d'architecture.

Dimanche dernier s'est effectué à Dunkerque, le voyage que la générosité de M. Verkinder a permis d'offrir à quelques jeunes gens, lauréats du concours de juillet dernier. M. Verkinder ne pouvait mieux unir l'utile à l'agréable et nous ne pouvons lui exprimer que bien faiblement la reconnaissance de ces jeunes gens, qui lui doivent un voyage si plein d'instruction et de charmes.

Partis de Lille à 6 h. 48, nous arrivons à Dunkerque à 9 h. 25.

Grace aux dispositions prises par M. Paul Crépy, notre président, nous trouvons à la gare M. Mine secrétaire-général, et M. Défossé, secrétaire de la Société de Géographie de Dunkerque, qui nous souhaitent une cordiale bienvenue dans la cité de Jean-Bart. Ces Messieurs nous conduisent ensuite au port d'échouage où nous reçoivent MM. Foort, trésorier, et M. Van Cauwemberghe-Bellanger, membre de la Chambre de commerce. Grâce aux bons rapports de M. Crépy avec M. Petyt, vice-président de la Chambre de commerce, ces Messieurs nous accueillent aussi avec une extrême bienveillance. Ils rappellent dans une courte allocution, les services rendus par la science au commerce et protestent au nom de la Chambre de commerce toute entière de leur dévouement à toutes les Sociétés scientifiques en général et aux Sociétés de Géographie en particulier. Ils espèrent que notre visite ne fera que resserrer les liens étroits qui existent déjà entre Lille et Dunkerque. Ils mettent ensuite à notre disposition, pour une promenade en mer, un des remorqueurs de la Chambre de commerce et nous souhaitent bon plaisir et bonne promenade. Qu'ils veuillent bien accepter ici nos plus vifs remerciements comme un faible témoignage de notre reconnaissance. Les souhaits de ces Messieurs se sont d'ailleurs complètement réalisés pour la plupart de nous, car, grâce à l'amabilité de M. Noedts, capitaine du remorqueur, ceux qui ont échappé au mal de mer, ont fait une promenade tout-à-fait charmante. Que le capitaine Noedts veuille bien a ce sujet recevoir ici nos plus sincères remerciements.

Aussitôt débarqués M. Mine nous fait visiter le beffroi. L'organiste s'empresse de mettre en branle son carillon et de nous jouer un air du *Carnaval de Venise*, qui a dû, je suppose, singulièrement surprendre cette excellente population dunkerquoise, car on ne s'attendait probablement pas à pareille fête en ce moment.

Après cette visite aux cloches nous achevons bravement d'escalader les 340 marches qui conduisent à la plate-forme du beffroi, d'où l'on jouit d'un vaste et splendide panorama. Aussi loin que la vue peut s'étendre, à l'ouest, au nord, au nord-est, se déroule un tableau sublime : c'est la mer qui moutonne, c'est l'écume blanche des vagues qui se balance et voltige à la surface bleue de la mer. Tout autour de nous, à l'est et au sud, d'innombrables villes ou villages : Rosendael, Hondschoote, Bergues, Wormoudt, Bourbourg, Gravelines, etc. etc. Au sud, Cassel dans le lointain ; plus loin encore à l'est de Cassel, cette petite chaîne de collines, (le mont des Cats, le mont de Boschèpe, le mont noir, le mont rouge, le mont de Kennel) se dessine très-nettement à l'horizon. Enfin à nos pieds toute la ville de Dunkerque, l'église Saint-Eloi, la place et la statue de Jean-Bart, les différents bassins, le port du commerce, de la marine, les bassins Freycinet, etc.

M. Mine, ayant eu l'extrême obligeance de se prémunir de toutes les autorisations imaginables, nous visitons après déjeûner le navire « la Ville de Montevideo » des chargeurs réunis du Havre, et les bassins en construction. Un mécanicien nous explique l'ingénieuse disposition des appareils destinés à ouvrir et fermer les écluses au moyen d'une machine à vapeur qui fonctionne plus loin. Nous admirons surtout parmi ces grandioses travaux les immenses calles sèches pour la réparation des navires. Ces vastes réservoirs se remplissent et se vident pour ainsi dire d'eux-mêmes, sans perte de temps et sans frais au moyen de bateaux-écluses, qui glissent dans des rainures latérales et obliques.

Après une visite au phare nous terminons notre journée par une promenade à Rosendael.

A 6 h. 40, nous partons pour Lille où nous arrivons enchantés et ravis du voyage et surtout de la cordiale hospitalité que nous avons reçue à Dunkerque.

Nous ne pouvons aujourd'hui adresser que de faibles remerciements à M. Mine et à M. Défossé qui nous ont si admirablement reçus ; mais nous espérons bien que la Société de Géographie de Lille aura sous peu l'occasion de témoigner à ces Messieurs toute sa reconnaissance. Si nous ne parvenons pas à leur rendre les distractions qu'ils nous ont prodiguées à Dunkerque, ils voudront bien ne tenir compte que des bonnes intentions et des bons sentiments qui nous animent à leur égard.

Vendredi matin, un acte de courage a été accompli sur le boulevard de la Liberté, en face de la rue Puebla, à Lille.

Deux chevaux du 13e chasseurs s'étant échappés du champ de manœuvre de Ronchin, rentrèrent en ville, à fond de train, par la porte de Valenciennes, traversant les rues de Cambrai et le boulevard des Ecoles.

Plusieurs personnes avaient tenté en vain de les arrêter.

Sur le boulevard, un des deux chevaux s'abattit et put être retenu.

L'autre continua sa course furibonde.

Tout le monde fuyait.

Deux personnes essayèrent encore sans succès de l'arrêter.

En face de la rue Puebla, Désiré Ghiselinck, âgé de trente-deux ans, demeurant rue des Rogations, 71, se précipita bravement à la tête du cheval, saisit la bride, et, après avoir été traîné sur un assez long espace, parvint à maîtriser l'animal, aux applaudissements de la foule.

Ghiselinck a déjà été cité, il y a un an, pour un acte semblable de dévouement.

La demoiselle Adèle Leblond, âgée de 78 ans, rentière, demeurant rue de Ban-de-Wedde, à Lille n'ayant pas paru depuis samedi, et la maison étant restée fermée, les voisins s'inquiétèrent et prévinrent hier soir, M. Maguero, commissaire de police du 4e arrondissement, qui se rendit immédiatement sur les lieux. On essaya de crocheter la porte, mais on ne put y parvenir, celle-ci était fermée à l'aide de verrous et d'une chaîne. Un voisin appliqua une échelle contre la façade, et pénétrant dans la chambre par la fenêtre, trouva la demoiselle Leblond, assise sur une chaise ne donnant plus signe de vie. M. Dupros, médecin, appelé en toute hâte, déclara qu'elle avait succombé à une congestion pulmonaire.

Le commissaire de police a fait apposer les scellés.

14 affaires peu importantes ont été jugées, hier, par le Tribunal correctionnel de Lille ; seule, celle de Stanislas Dupureur, inculpé de vol de gaz à Roubaix, a présenté un certain intérêt. Sur la demande de Me Roche, avocat du prévenu, l'affaire est remise à huitaine pour l'audition de témoins.

Voici les principales condamnations : 16 francs d'amende à Aimé Pollard et à Marie Pollet, pour outrages. — 5 fr. d'amende à Rosalie Lefebvre, pour usage d'un timbre-poste ayant déjà servi. — 25 fr. d'amende à Esther Verdier, pour tromperie. — 8 jours de prison et 5 fr. d'amende à Emile Dewas, pour bris de clôture et ivresse. — 8 jours de prison et 16 fr. d'amende à Emile Leleu, pour coups et blessures.

Vers quatre heures et demie, hier, le sieur R..., pensionnaire de l'Hospice-Général de Lille, a tenté de se suicider en absorbant une certaine quantité d'acide sulfurique. Des artilleurs passant sur le rempart l'ont aperçu se tordant dans d'affreuses convulsions, l'ont ramassé et transporté à l'Hospice-Général, où le docteur Joire, l'ayant examiné, a déclaré son état désespéré.

R.. avait bien dit a ses camarades qu'il allait se détruire ; mais on n'avait pas pris ses paroles au sérieux.

Vers 7 heures 1/2 du soir, le jeune J.-B. Ghys, journalier, traversait la voie ferrée, à la gare des Postes, à Lille, quand tout d'un coup il fut atteint par la machine du train 726 venant de Béthune et littéralement broyé. La tête était séparée du tronc et l'on a retrouvé, projetés à une grande distance, un bras et une jambe de l'infortuné Ghys. On juge du désespoir des parents quand le cadavre mutilé du jeune Jean-Baptiste a été transporté à leur domicile.

Le Conseil de préfecture du Nord jugera aujourd'hui samedi, l'affaire portée à sa barre, du concert donné naguère à l'Hippodrome lillois, au profit des Ecoles libres.

Nous rendrons demain compte de cette affaire qui décidera un intéressant point de droit administratif.

Plusieurs *sportsmen* lillois ont pris l'initiative de reconstituer sur de nouvelles bases l'ancienne *Société des Courses de Flers*.

Une réunion a eu lieu, il y a quelques jours, chez M. D..., l'un d'eux ; vingt à vingt-cinq personnes assistaient à cette réunion, dans laquelle on a pris d'importantes résolutions.

On a décidé en principe que les courses seraient données pour la dernière fois sur l'hyppodrome de Flers et qu'à dater de l'année prochaine, on les donnerait à Ronchin ou à Lambersart.

Une commission de cinq membres a été nommée à l'effet d'étudier quelle serait le meilleur des deux emplacements proposés, pour y faire un champ de courses dans des conditions exceptionnelles.

Nous croyons savoir que les préférences de la majorité des membres sont acquises à l'hippodrome de Lambersart.

En tous cas deux journées de courses au moins auraient lieu chaque année, l'une au printemps, l'autre à l'automne.

Tous nos vœux accompagnent cette entrepris destinée à égayer un brin la saison d'été, pendant laquelle Lille n'offre, hélas ! que bien peu de distractions.

Bosco ! le vrai, le Bosco authentique se dispose, nous annonce-t-on, à visiter prochainement Lille.

Il vient de terminer une brillante tournée dans l'Ouest : Rouen, Le Havre, Caen, Le Mans, Rennes, Laval, Nantes, Angers, et enfin, tout près de nous, Amiens.

Les journaux qui nous arrivent de ces différentes villes, nous parlent tous des succès de prestidigitation. Celui-ci est accompagné du jeune Stuio, âgé de douze ans, qui est extraordinaire, s'il faut en croire les journaux que nous avons sous les yeux. Quant aux expériences de *magnétisme*, Bosco et sa somnambule Elisa laissent bien loin leurs prédécesseurs.

Choix immense de vêtements confectionnés à la dernière mode de première qualité, vendus 30 0/0 meilleur marché que partout ailleurs.

S'adresser maison Thiéry Aîné et Cie, Place du Théâtre, 1, 3 et 5, rue des Sept-Sauts, à Lille.

MAISON FONDÉE EN 1826
SPÉCIALITÉ DE CURAÇAO
LIQUEURS SUPÉRIEURES et SIROPS
GHESQUIER-BOUISSET, 5, place St-Martin, Lille
GB
Se défier des imitations, exiger la marque de fabrique ci-contre.
10 Médailles 2 Médailles Exposition Paris 1878. Médaille vermeil Exposition des Sciences appliquées à l'Industrie, Paris 187

Marquette. — Voici la liste des récompenses décernées au festival-concours de Marquette :

Concours de chefs de musique. — Médailles de bonne direction. — MM. Defer (Houplines) Delestraint (Wasquehal); Leroy (Wambrechies); Thys (Harmonie de Wazemmes); Dupretz (La Madeleine); Muylaert (Marcq-en Barœul); Blondel (Harmonie de Lille); Bar (Haubourdin); Hodum (Flers); Delval (pensionnat Gambert-Fournes).

Mentions honorables. — MM. Rebut (Phalempin); Delval (Illies), Dehaine (*la Fraternelle* Lille), Schlub (Thumesnil).

Tenue militaire, Pompiers : Linselles, Deulémont et Thumerles.

Tenue militaire, Musique : Roncq, Hanbourdin.

Tenue civile, Musique : Wambrechies, La Madeleine, Flers, Illies.

Tir à la cible chinoise. — Premier prix : Ostricourt ; 2e Deulémont ; 3e Thumeries ; 4e Linselles ; 5e Wervicq-Sud ; 6e La Chapelle d'Armentières.

Illuminations particulières.—Prix : MM. Frerier et Lièvins fils.

Primes aux sociétés de musique. — Fl